

l'une des personnes qui a le plus étudié les travaux du Parlement et l'un des premiers partisans d'une nouvelle édition des débats, a complété le texte d'un quatrième volume, celui de la session de 1871. Le texte, qui est reproduit ici, couvre la session de 1872 de la Chambre des communes et représente le cinquième volume de la série.

Pour la plus grande partie du travail, le rédacteur de ce compte rendu a suivi les lignes directrices mises de l'avant par Peter Waite lorsque celui-ci a amorcé le projet entre 1965 et 1970. Il n'y a pas d'interventions manifestes du rédacteur dans le texte bien que l'orthographe des noms des députés ait été corrigée. Souvent, les journalistes privés négligeaient de bien identifier les députés dont les noms de famille étaient similaires; tous les efforts possibles ont été faits en vue de remédier à cette situation. Les journalistes entendaient souvent le nom de lieux géographiques pour la première fois. Par conséquent, l'orthographe des lieux est changeante. Elle a été corrigée par leur forme moderne. Parfois, un mot, une phrase ou un chiffre rapporté incorrectement par le journaliste couvrant les débats a été remplacé par le plus probable.

L'on s'est servi surtout des comptes rendus du *Times* pour produire le texte étant donné qu'ils sont plus complets, et par conséquent, moins sélectifs que ceux du *Globe*. (Selon le professeur Waite, les comptes rendus du *Globe* présentent en moyenne le tiers des discours originaux, tandis que ceux du *Times* sont presque textuels.) Vu que le *Globe* avait tendance à accorder plus d'espace aux contributions des principaux porte-parole de l'opposition, ses comptes rendus ont donc souvent été utilisés pour ces discours. Lorsque des comptes rendus sont de longueur comparable, le rédacteur a suivi l'exemple de Peter Waite et a choisi la version « la plus adroitement rédigée et la plus salée ».<sup>4</sup>

Dans certains cas, des parties des comptes rendus des deux journaux ont été combinées afin d'obtenir un compte rendu exhaustif d'un discours. Néanmoins, malgré la façon dont les débats de 1872 ont été compilés, le lecteur devrait se rappeler que les rapports législatifs du *Times* et du *Globe* sont sans aucun doute incomplets et inégaux dans leur couverture des discussions de la Chambre des communes. Les journalistes, tout comme les députés, pouvaient être inattentifs et s'ennuyer si les débats s'étaient. La sélection présentée ici n'est pas un compte rendu définitif de la session de 1872 étant donné que celle-ci ne pourra jamais être reconstituée. Elle est, toutefois, le résultat d'une tentative honnête d'être le plus juste et exhaustif possible.

Une note brève à propos de certains points de rédaction. Des députés de la Chambre des communes sont désignés « honorables », d'autres ne le sont pas. Les députés dénommés ainsi proviennent de trois catégories : les personnes qui siégeaient au Conseil privé (le Cabinet fédéral) ou qui en étaient d'anciens membres; les députés qui ont été nommés à des Conseils exécutifs (Cabinets) dans les colonies de l'Amérique du Nord britannique avant 1867; les personnes comme Edward Blake, Alexander Mackenzie et Pierre-Joseph-Olivier Chauveau, qui étaient à la fois députés à la Chambre des communes et ministres de Cabinets provinciaux.

L'adresse officielle en réponse au discours du Trône n'est pas reproduite dans cette édition des débats de 1872. Ceux qui ont un penchant pour la rhétorique victorienne peuvent la consulter dans les *Journaux de la Chambre des communes* du 13 avril 1872, p. 11-13. Les quatorze résolutions numérotées sur lesquelles l'adresse est basée figurent juste avant, p. 9-11.

L'Acte du chemin de fer Canadien du Pacifique (35 Vict., ch. 71) est l'une des principales lois de la session de 1872. Huit résolutions sur lesquelles les principaux objectifs de l'Acte étaient basés ont

---

<sup>4</sup> Peter B. Waite, Introduction to *House of Commons Debates, First Parliament* (Ottawa, 1967, p. viii.)